

Protection du revenu

Assurance accident **simplifiée**



Série Pilier

Que feriez-vous si votre revenu cessait dès aujourd'hui ?

Lorsque vous êtes invalide en raison d'un accident ou d'une blessure, votre revenu cesse mais vos factures continuent de vous être acheminées.

Votre revenu est votre actif le plus précieux. Qu'arriverait-il si un accident vous empêchait soudainement de travailler ? Comment remplacerez-vous cet argent ?



La Capitale
Sécurité financière

Assurance accident **simplifiée**
Protection d'assurance
invalidité qui couvre
un revenu en cas
d'accidents ou de blessures

**SANS
EXAMEN
MÉDICAL**

- **Âge à l'émission:** de 18 à 69 ans
- **Périodes d'indemnisation:** 2 ans, 5 ans ou jusqu'à 70 ans
- **Prestation payables dès le 1^{er} jour**
(délai de carence de 14, 30 ou 120 jours également disponible)
- **Garantie renouvelable** jusqu'à 70 ans avec une option de prolongation jusqu'à 75 ans.
- **Prestation mensuelle** de 500 \$ à 3 000 \$
- **Couverture 24 h/24** ou non liée à la profession.
- **Prestation pour perte d'autonomie totale**
(100 % de la prestation d'invalidité totale à vie)
- **Prestations non intégrées et non coordonnées**
pour les 6 premiers mois d'invalidité et un minimum de 1 200 \$ garanti jusqu'au 36^e mois de prestation.



Les garanties facultatives

- Prolongation de la période de définition de profession habituelle à 5 ans
- Invalidité partielle de 6 mois
- Décès accidentel ou mutilation par tranche de 50 000 \$ jusqu'à concurrence de 300 000 \$
- Avenant de fracture, protection individuelle ou avec enfants, possibilité de 1 ou 2 unités


La Capitale
Sécurité financière

lacapitale.com

La Capitale sécurité financière, compagnie d'assurance est membre d'Assuris. Assuris est la société à but non lucratif qui protège les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie.

Ce document ne donne qu'un aperçu de la protection. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Le texte de la police, de l'avenant (le cas échéant) ou des deux prévaut dans toutes les circonstances. Veuillez vous reporter à la police, à l'avenant ou aux deux afin d'obtenir des détails complets sur cette protection.